

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2022

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en envoyant un courriel à info@investissementsrenaissance.ca, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds d'obligations canadiennes Renaissance (désigné le *Fonds*) cherche à obtenir un niveau élevé de revenu à court terme tout en préservant le capital en investissant principalement dans des obligations, des débetures, des effets et d'autres instruments de créance de gouvernements, d'institutions financières et de sociétés du Canada.

Stratégies de placement : Le Fonds entend positionner son portefeuille en fonction surtout de la durée moyenne jusqu'à l'échéance et de la sélection de titres. Les ajustements au portefeuille sont fondés sur les perspectives du conseiller relatives aux taux d'intérêt et sur son examen de la conjoncture macroéconomique en Amérique du Nord et ailleurs, de même que sur un examen détaillé de la solvabilité des émetteurs.

Risque

Le Fonds est un fonds de titres à revenu fixe canadiens qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements à moyen terme et pouvant tolérer un risque de placement faible.

Pour la période close le 31 août 2022, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2022. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 899 888 \$ au 31 août 2021 à 788 290 \$ au 31 août 2022, en baisse de 12 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 3 281 \$ et du rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -13,0 % pour la période, contre -11,3 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada (désigné l'*indice*

de référence). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au Canada, les rendements obligataires ont augmenté au cours de la période de douze mois, en raison de la persistance des pressions inflationnistes et des craintes que les niveaux élevés de l'inflation puissent plomber durablement l'économie. Les banques centrales partout dans le monde, qui s'attendaient à ce que l'inflation ne soit que transitoire, ont effectué un revirement, décidant plutôt de hausser considérablement les taux d'intérêt et de réduire leur bilan respectif pour ralentir la demande et, ultimement, ramener l'inflation dans leur fourchette cible. Cette approche a eu une incidence défavorable sur l'économie mondiale, les États-Unis ayant annoncé un taux de croissance négatif du produit intérieur brut au cours du premier semestre de 2022.

La courbe de rendement des obligations américaines et celle des obligations canadiennes (la différence de rendement entre une obligation à 30 ans et une obligation à 2 ans) se sont notablement aplaties. Les marchés obligataires mondiaux ont continué de prendre en compte le risque accru que les banques centrales adoptent la mauvaise politique et la probabilité grandissante d'une récession.

Les obligations de sociétés ont également été touchées défavorablement. Les écarts de taux (la différence entre le rendement des obligations d'État et celui des obligations de sociétés ayant des échéances similaires) se sont creusés à mesure que les prévisions de croissance économique étaient revues à la baisse et que le risque d'une récession augmentait.

À la fin de la période, les marchés s'attendaient généralement à ce que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada haussent leur taux directeur au cours des six prochains mois. Les taux directeurs devraient demeurer élevés pendant une longue période, les deux banques centrales poursuivant leurs efforts pour maîtriser l'inflation élevée.

La sélection des titres et le rendement positif (qui s'explique par le fait que le portefeuille est composé d'obligations assorties de taux d'intérêt nominaux positifs) ont contribué au rendement du Fonds. Tout particulièrement, le rendement du Fonds a été favorisé par sa surpondération dans certains titres de créance de pays des marchés émergents de qualité supérieure et à rendement élevé, qui ont tous mieux fait que le marché obligataire canadien en général.

La durée du Fonds (une mesure de la sensibilité aux taux d'intérêt) et son positionnement sur la courbe de rendement ont nu au rendement en raison de l'aplatissement de la courbe de rendement et de la surpondération du Fonds dans les obligations à moyen terme. L'importante surpondération du Fonds dans les obligations de sociétés a également nu au rendement. Le rendement des obligations de sociétés a été inférieur à celui du marché obligataire canadien dans son ensemble en raison de l'élargissement des écarts de taux.

Parmi les positions ayant miné le rendement du Fonds, mentionnons celles dans l'obligation de la province d'Ontario (2,90 %, 2046/12/02), dans l'obligation du gouvernement du Canada (4,00 %, 2041/06/01) et dans l'obligation de la province d'Ontario (4,60 %, 2039/06/02). Ces trois obligations ont réduit le rendement en raison de leur longue durée par rapport à celle de l'indice de référence, les écarts de taux s'étant accentués.

Au cours de la période, le conseiller en valeurs a ouvert une position dans une obligation de TransCanada Pipelines Ltd. (5,33 %, 2032/05/12) en raison de son taux de rendement attrayant et de l'important escompte dont étaient assorties les obligations nouvellement émises. La position existante du Fonds dans une obligation de la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (2,98 %, 2030/03/04) a été accrue, alors que la position dans une obligation à plus court terme du même émetteur a été réduite pour accroître le rendement du portefeuille du Fonds.

Le conseiller en valeurs a liquidé la position du Fonds dans l'obligation de Bank of America Corp. (2,93 %, 2025/04/25) afin d'accroître le rendement du portefeuille du Fonds en investissant dans une nouvelle obligation émise par Toyota Crédit Canada Inc. La position du Fonds dans l'obligation de Municipal Finance Authority of British Columbia (2,50 %, 2026/04/19) a été réduite au profit d'une obligation à plus long terme du même émetteur, également dans le but d'accroître le rendement du portefeuille.

Événements récents

Depuis le 1^{er} juin 2022, les parts de catégorie A du Fonds ne sont plus offertes aux investisseurs qui détiennent ces parts dans un compte auprès d'un courtier exécutant.

Depuis le 13 mai 2022, les options d'achat avec frais reportés et avec frais réduits (désignées les *options d'achat avec FAR*) ne sont plus offertes aux nouveaux achats, y compris ceux effectués dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques. Les échanges de parts existantes du Fonds achetées selon l'une des options d'achat avec FAR contre des parts d'un autre fonds géré par le gestionnaire selon la même option d'achat avec FAR continueront d'être offerts.

Le 1^{er} janvier 2022, les frais de gestion annuels des parts de catégorie A du Fonds sont passés de 1,10 % à 1,00 % et de 0,60 % à 0,50 % pour les parts de catégorie F du Fonds.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, GACI, à titre de gestionnaire, paie les charges d'exploitation du Fonds, autres que certaines charges, en contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration fixes. Ces frais s'appliquent à toutes les catégories du Fonds, à l'exception de la catégorie O, et correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie du Fonds.

La pandémie de COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais du Fonds) relativement aux catégories de parts du Fonds (à l'exception des parts de catégorie O), qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires et frais d'audit et juridiques; les honoraires de fiducies, les droits de garde et les frais d'agence; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports à l'intention des porteurs de parts, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces catégories de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais du Fonds) attribuées aux parts de catégorie O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la

prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, lorsque GACI traite les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident GACI à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et

directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net au début de la période	13,84 \$	14,34 \$	13,89 \$	13,09 \$	13,31 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,43 \$	0,43 \$	0,46 \$	0,47 \$	0,46 \$
Total des charges	(0,17)	(0,20)	(0,19)	(0,19)	(0,18)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,48)	0,09	0,32	0,02	(0,05)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,58)	(0,61)	0,06	0,78	(0,20)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,80) \$	(0,29) \$	0,65 \$	1,08 \$	0,03 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,26 \$	0,24 \$	0,26 \$	0,28 \$	0,27 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,03	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,29 \$	0,24 \$	0,26 \$	0,28 \$	0,27 \$
Actif net à la fin de la période	11,77 \$	13,84 \$	14,34 \$	13,89 \$	13,09 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	38 379 \$	53 815 \$	39 925 \$	35 406 \$	32 280 \$
Nombre de parts en circulation⁴	3 261 065	3 889 384	2 785 012	2 549 712	2 466 108
Ratio des frais de gestion⁵	1,29 %	1,40 %	1,40 %	1,40 %	1,40 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,29 %	1,44 %	1,54 %	1,61 %	1,60 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	81,69 %	88,07 %	69,52 %	55,07 %	53,60 %
Valeur liquidative par part	11,77 \$	13,84 \$	14,34 \$	13,89 \$	13,09 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion, aux charges d'exploitation ou aux frais d'administration fixes ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire, le cas échéant. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus

	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net au début de la période	10,61 \$	10,99 \$	10,64 \$	10,03 \$	10,20 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,33 \$	0,33 \$	0,35 \$	0,34 \$	0,36 \$
Total des charges	(0,08)	(0,09)	(0,08)	(0,08)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,39)	0,07	0,25	0,02	(0,03)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,18)	(0,53)	0,03	0,56	(0,14)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,32) \$	(0,22) \$	0,55 \$	0,84 \$	0,11 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,24 \$	0,24 \$	0,27 \$	0,28 \$	0,27 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,03	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,27 \$	0,24 \$	0,27 \$	0,28 \$	0,27 \$
Actif net à la fin de la période	9,02 \$	10,61 \$	10,99 \$	10,64 \$	10,03 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 431 \$	2 946 \$	3 873 \$	4 754 \$	5 357 \$
Nombre de parts en circulation⁴	269 381	277 663	352 445	446 695	534 026
Ratio des frais de gestion⁵	0,79 %	0,79 %	0,79 %	0,79 %	0,80 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,17 %	1,17 %	1,17 %	1,19 %	1,20 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	81,69 %	88,07 %	69,52 %	55,07 %	53,60 %
Valeur liquidative par part	9,02 \$	10,61 \$	10,99 \$	10,64 \$	10,03 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion, aux charges d'exploitation ou aux frais d'administration fixes ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire, le cas échéant. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net au début de la période	12,21 \$	12,65 \$	12,25 \$	11,55 \$	11,75 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,37 \$	0,38 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,38 \$
Total des charges	(0,05)	(0,06)	(0,06)	(0,06)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,46)	0,09	0,30	0,04	(0,04)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,32)	(0,51)	0,10	0,73	(0,07)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,46) \$	(0,10) \$	0,74 \$	1,11 \$	0,21 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,32 \$	0,31 \$	0,34 \$	0,35 \$	0,35 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,02	–	–	–	0,01
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,34 \$	0,31 \$	0,34 \$	0,35 \$	0,36 \$
Actif net à la fin de la période	10,40 \$	12,21 \$	12,65 \$	12,25 \$	11,55 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	19 714 \$	21 922 \$	22 609 \$	16 297 \$	11 282 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 896 482	1 795 192	1 787 852	1 330 270	977 010
Ratio des frais de gestion⁵	0,45 %	0,51 %	0,51 %	0,52 %	0,51 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,61 %	0,79 %	0,82 %	0,87 %	0,85 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	81,69 %	88,07 %	69,52 %	55,07 %	53,60 %
Valeur liquidative par part	10,40 \$	12,21 \$	12,65 \$	12,25 \$	11,55 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion, aux charges d'exploitation ou aux frais d'administration fixes ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire, le cas échéant. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus-F

	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net au début de la période	10,27 \$	10,64 \$	10,30 \$	9,71 \$	9,90 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,31 \$	0,32 \$	0,34 \$	0,33 \$	0,34 \$
Total des charges	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,37)	0,08	0,24	0,02	(0,03)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,15)	(0,48)	0,06	0,55	(0,14)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,24) \$	(0,11) \$	0,61 \$	0,87 \$	0,14 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,29 \$	0,29 \$	0,31 \$	0,32 \$	0,31 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,02	–	–	–	0,02
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,31 \$	0,29 \$	0,31 \$	0,32 \$	0,33 \$
Actif net à la fin de la période	8,73 \$	10,27 \$	10,64 \$	10,30 \$	9,71 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	12 137 \$	15 615 \$	20 534 \$	22 875 \$	25 538 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 389 637	1 520 672	1 930 687	2 220 380	2 629 886
Ratio des frais de gestion⁵	0,29 %	0,29 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	0,60 %	0,61 %	0,62 %	0,63 %	0,63 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	81,69 %	88,07 %	69,52 %	55,07 %	53,60 %
Valeur liquidative par part	8,73 \$	10,27 \$	10,64 \$	10,30 \$	9,71 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion, aux charges d'exploitation ou aux frais d'administration fixes ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire, le cas échéant. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2022	2021	2020	2019	2018
Actif net au début de la période	11,03 \$	11,47 \$	11,11 \$	10,47 \$	10,69 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,34 \$	0,34 \$	0,37 \$	0,36 \$	0,37 \$
Total des charges	–	–	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,41)	0,08	0,26	0,02	(0,04)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,22)	(0,49)	0,10	0,60	(0,14)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,29) \$	(0,07) \$	0,73 \$	0,98 \$	0,19 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,34 \$	0,34 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,36 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,03	0,04	–	–	0,04
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,37 \$	0,38 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,40 \$
Actif net à la fin de la période	9,38 \$	11,03 \$	11,47 \$	11,11 \$	10,47 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	715 629 \$	805 590 \$	797 200 \$	822 578 \$	940 078 \$
Nombre de parts en circulation⁴	76 301 080	73 008 636	69 505 743	74 039 748	89 758 526
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	81,69 %	88,07 %	69,52 %	55,07 %	53,60 %
Valeur liquidative par part	9,38 \$	11,03 \$	11,47 \$	11,11 \$	10,47 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion, de frais d'administration fixes ou de charges d'exploitation (autres que certains frais du Fonds) à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse ou d'autres frais connexes au Fonds pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2022, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie F	Parts de catégorie Plus-F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	46,78 %	67,66 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	53,22 %	32,34 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

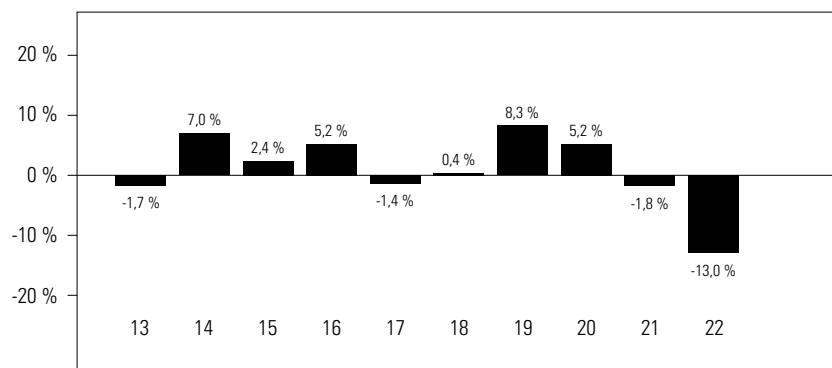
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

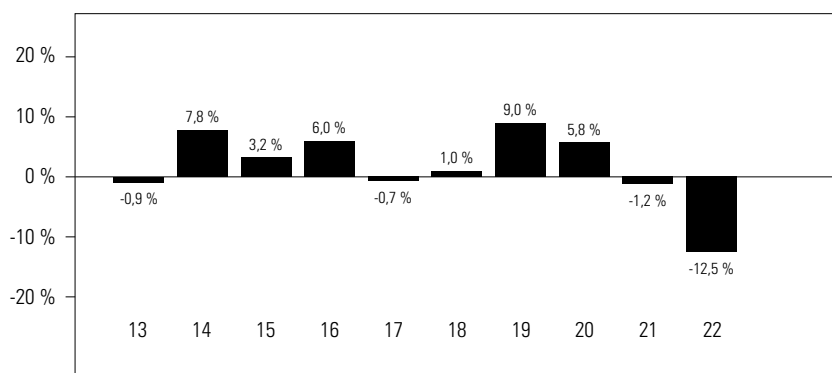
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

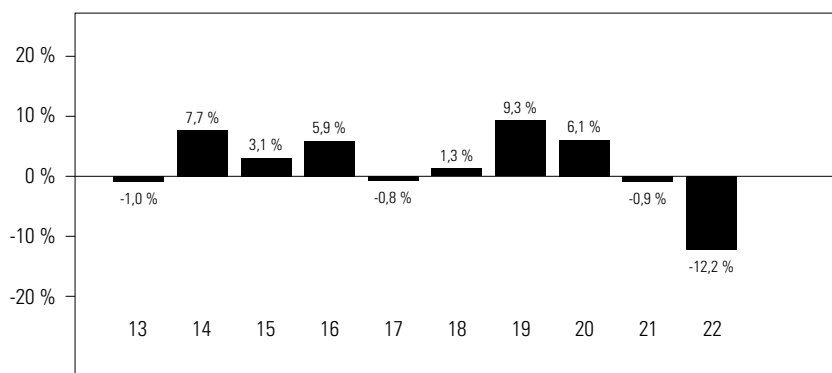
Parts de catégorie A



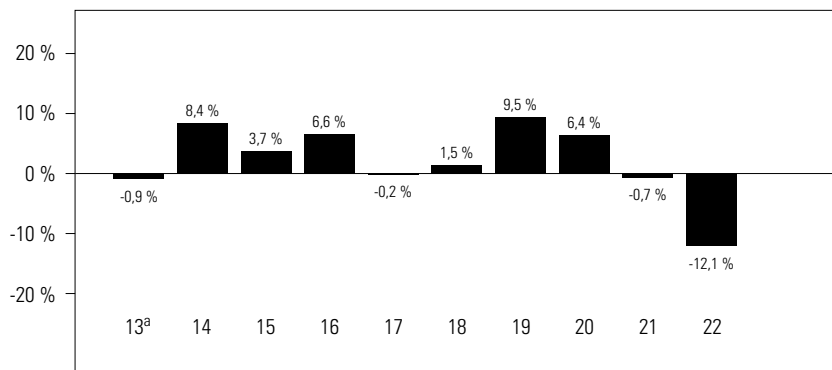
Parts de catégorie Plus



Parts de catégorie F

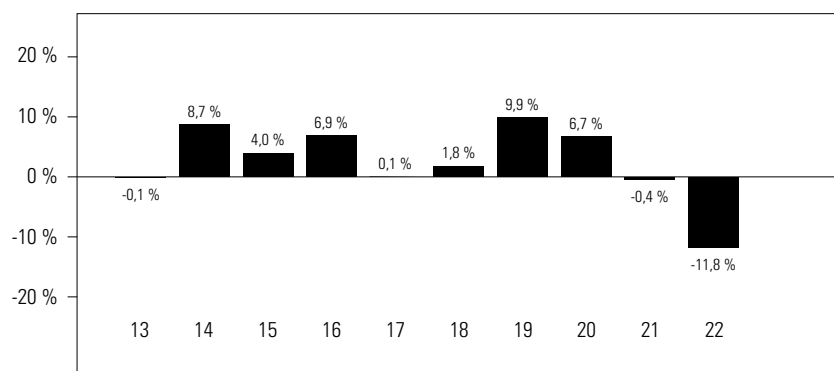


Parts de catégorie Plus-F



^a Le rendement de 2013 couvre la période du 19 octobre 2012 au 31 août 2013.

Parts de catégorie O



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2022. Le rendement composé annuel est comparé avec l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	ou Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	-13,0 %	-3,5 %	-0,4 %	0,9 %		1 ^{er} janvier 1973
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-11,3 %	-2,6 %	0,5 %	1,8 %		
Parts de catégorie Plus	-12,5 %	-2,9 %	0,1 %	1,6 %		5 octobre 2011
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-11,3 %	-2,6 %	0,5 %	1,8 %		
Parts de catégorie F	-12,2 %	-2,6 %	0,4 %	1,7 %		10 août 2004
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-11,3 %	-2,6 %	0,5 %	1,8 %		
Parts de catégorie Plus-F	-12,1 %	-2,5 %	0,6 %		2,1 %	19 octobre 2012
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-11,3 %	-2,6 %	0,5 %		1,7 %	
Parts de catégorie O	-11,8 %	-2,2 %	0,9 %	2,4 %		14 juillet 2005
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-11,3 %	-2,6 %	0,5 %	1,8 %		

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada englobe des obligations négociables sur le marché canadien visant à rendre compte du rendement du vaste marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2022)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Obligations de sociétés	46,4	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,3
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	20,4	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 3,55 %, 2032/09/15	2,4
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	18,3	Province d'Ontario, 2,90 %, 2046/12/02	2,1
Obligations en devises	9,7	Gouvernement du Canada, 1,75 %, 2053/12/01	1,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,3	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,80 %, 2024/12/15	1,9
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	1,5	Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2024/08/01	1,7
Services financiers	0,5	Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2041/06/01	1,7
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,2	Province d'Ontario, 4,60 %, 2039/06/02	1,6
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,1	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, série MAR, 0,95 %, 2025/06/15	1,4
Autres actifs, moins les passifs	-0,2	Province d'Ontario, 5,85 %, 2033/03/08	1,3
		Gouvernement du Canada, rendement réel, 1,50 %, 2044/12/01	1,3
		Province de Québec, 6,25 %, 2032/06/01	1,2
		407 International Inc., série 06D1, 5,75 %, 2036/02/14	1,0
		Province d'Ontario, 2,80 %, 2048/06/02	1,0
		Gouvernement du Canada, 2,00 %, 2023/09/01	0,9
		Province de Québec, 3,50 %, 2048/12/01	0,9
		Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,90 %, 2024/06/15	0,9
		Province d'Ontario, 4,70 %, 2037/06/02	0,8
		Financière Sun Life inc., taux variable, rachetable, 2,80 %, 2033/11/21	0,7
		Suncor Énergie Inc., rachetable, 5,00 %, 2030/04/09	0,7
		La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, 2027/11/01	0,7
		Banque Toronto-Dominion (La), taux variable, rachetable, 3,11 %, 2030/04/22	0,7
		Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,75 %, 2030/06/15	0,7
		Province d'Ontario, 4,65 %, 2041/06/02	0,7
		Province d'Alberta, 2,05 %, 2030/06/01	0,6

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire du Fonds, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié du Fonds avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.